



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 14 octobre 2014

**Service départemental de la
communication interministérielle**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Risque EBOLA : Conduite à tenir par les services accueillant du public

Une épidémie de maladie à virus EBOLA touche actuellement l'Afrique de l'Ouest. En France, la situation sanitaire est maîtrisée.

Des instructions conjointes du ministre de l'intérieur et de la ministre en charge de la santé, en date du 11 octobre, ont défini la conduite à tenir, dans l'hypothèse de cas suspect, dans les services accueillant du public. Cette conduite à tenir est décrite dans la fiche jointe.

Conformément à ces instructions, Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne a réuni mardi 14 octobre 2014, en présence de l'agence régionale de santé, les représentants des services de l'Etat et des services publics qui accueillent des usagers (Conseil général, Communauté d'agglomération Grand Périgueux, Communauté d'agglomération de BERGERAC, CAF, CPAM, URSSAF, MSA, Pôle Emploi, aéroports) pour leur présenter ces éléments.

Il a adressé par ailleurs ces mêmes instructions à tous les maires de la Dordogne.

Le préfet appelle chacun à la sérénité et à la rigueur. Sérénité car le système de santé de notre pays est parfaitement préparé au risque. Rigueur dans l'application des consignes pour garantir une réponse efficace et éviter toute réaction disproportionnée et infondée.

Un numéro vert d'information concernant Ebola a été mis en place :



Contacts presse:

Préfecture de la Dordogne
Service départemental de la communication
interministérielle

Valérie LESCURE
☎ 05.53.02.24.07
Valerie.lescure@dordogne.gouv.fr